



Divorce : maison qui veut rester dans la famille ?

Par **manol**, le **23/01/2009** à **21:28**

bonjour,
mes parents vont divorcer à l'amiable.
ils ne veulent pas vendre leur maison.
ils ne veulent ni l'un ni l'autre se mettre un emprunt sur le dos pour payer la moitié de la maison.
ils aimeraient que cette maison reste dans la famille.
quelles sont les possibilités ?
donation aux enfants ?
la maison peut elle rester aux 2 noms des ex-époux ?
merci d'avance pour vos réponses
cordialement